

Chalon-sur-Saône, le 5 octobre 2021

Secrétariat de l'Inspection

Tél : 03 85 90 94 20

Mél : 0710093R@ac-dijon.fr

7 rue de la providence

71100 CHALON-SUR-SAÔNE

L'inspecteur de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs et enseignants
des écoles maternelles, élémentaires et primaires

NOTE DE SERVICE N°3 : INSCRIPTIONS AU PLAN DE FORMATION 2021 – 2022

Cette note a pour objet de vous accompagner dans le processus d'inscription au plan de formations pédagogiques via la plateforme GAIA.

Ces inscriptions sont ouvertes du **mercredi 13 octobre au samedi 23 octobre inclus**.

Tout enseignant(e) de la circonscription est tenu de s'y inscrire.

Procédure d'inscription :

- > En préambule, pensez à bien consulter [la note de service n°2](#) présentant le plan de formation 2021-2022 afin de bien cibler les formations possibles et repérer à qui elles sont destinées.
- > Pour les inscriptions aux formations numériques, merci de faire en sorte que les enseignant(e)s de l'école soient inscrit(e)s dans le même groupe afin de pouvoir effectuer des formations par écoles.
- > Pour vous inscrire, reportez-vous au tutoriel intitulé [Tuto inscriptions GAIA](#).
- > Pour connaître les numéros de dispositifs et modules auxquels vous devez vous inscrire, consultez le document intitulé [Plan de formation numérotation](#).

Une fois votre inscription réalisée, vous pourrez retourner sur la plateforme GAIA en suivant le tutoriel intitulé [Tuto consultation GAIA](#).

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter [l'ERUN de circonscription](#), Stéphane TANK.

Charles PERRIN
Inspecteur de l'Éducation Nationale

